

Un hiver 2012 marqué par une faible recharge des nappes phréatiques

Dossier de la rédaction de H2o
 Avril 2012

La première Commission de suivi hydrologique de l'année 2012 s'est réunie le 11 avril au ministère du Développement durable pour réaliser le bilan météorologique et hydrologique des dernières semaines et de l'hiver 2012. Cette réunion a permis de faire un point précis sur les niveaux de précipitations, l'état des nappes phréatiques et des cours d'eau, bassin par bassin.

Les mois de janvier à mars 2012 ont été marqués par un déficit pluviométrique important. Cette sécheresse hivernale fait suite à un automne 2011 très sec sur la quasi totalité du territoire, à l'exception des régions méditerranéennes qui avaient recueilli une quantité d'eau proche ou supérieure à la normale. Le déficit pluviométrique de l'automne 2011 et de cet hiver est donc préoccupant sans être alarmant. Il est à l'échelle nationale proche de 25 %, soit le niveau observé à la même date en 1990 (25 %) ou 2005 (26 %) mais sans atteindre le déficit historique de 1973 (28 %) ou 1989 (29 %). La situation la plus problématique concerne la moitié ouest du pays et notamment le quart sud-ouest où le déficit pluviométrique est proche des records des 50 dernières années. La région Midi-Pyrénées est particulièrement touchée avec un déficit de 35 %.

Le déficit des précipitations efficaces, qui servent habituellement en cette période à la recharge des nappes souterraines et à l'écoulement des cours d'eau, est encore plus marqué. Il en résulte des débits des cours d'eau particulièrement bas et des nappes souterraines dont la recharge sera quoi qu'il arrive limitée. La situation hydrologique en ce début de mois d'avril invite donc à une grande prudence pour cet été. La pluviométrie des prochaines semaines sera très importante pour la suite de l'année hydrologique, les précipitations printanières et estivales pouvant limiter les conséquences de ce déficit. Les services de l'État restent vigilants quant à l'évolution de la situation et sont prêts à prendre toutes les mesures de restriction ou de limitation des usages de l'eau qui pourront s'avérer nécessaires.

Cette sécheresse précoce fait suite à une année déjà difficile et justifie une amélioration de la gestion de la ressource en eau dans les zones aujourd'hui en déséquilibre. La mise en œuvre de la réforme de la gestion quantitative engagée depuis 2007 (avec la définition des volumes prélevables et la révision des volumes autorisés, la création des organismes uniques de gestion collective de l'irrigation, etc.) ainsi que des dispositions prévues par le plan national d'adaptation de la gestion de l'eau en agriculture en novembre 2011 (la réduction des volumes d'eau prélevés sur 14 000 hectares en implantant des cultures plus économes en eau, la construction de retenues d'eau supplémentaires plus diverses actions pour améliorer l'efficacité des systèmes d'irrigation) doit permettre de poursuivre les économies d'eau et d'assurer l'équilibre entre les besoins et les ressources disponibles.

Créée en 2010, la Commission de suivi hydrologique est présidée par André Flajolet, député et président du Comité national de l'eau ; elle rassemble les représentants des usagers de l'eau, des élus, des membres de comités de bassins, et des experts. Elle recueille leurs avis et propositions pour favoriser une meilleure coordination et cohérence des actions dans les différents départements. La Commission se réunit chaque année régulièrement, dès lors que la situation hydrologique le rend nécessaire.

Environnement France - 11-04-2012